

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

La gestion de patrimoine



Mon patrimoine Privé

Mon patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

La protection de l'entreprise

Bien protéger votre activité et vos salariés c'est capital pour votre entreprise

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS :

- Protéger les salariés tout en répondant aux obligations légales
- Préparer la retraite des collaborateurs

LA PROTECTION DE L'ENTREPRISE :

- Développer l'activité de l'entreprise
- Assurer la pérennité de l'entreprise
- Préparer la cession ou la transmission de l'entreprise

LA PROTECTION DU DIRIGEANT :

- Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant
- Assurer le dirigeant pour assurer le développement et la pérennité de l'entreprise
- Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

La protection sociale des salariés

Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver

La protection de l'entreprise



Protéger les salariés tout en répondant aux obligations légales

Préparer la retraite des collaborateurs

Au-delà même des obligations légales, la protection sociale des salariés peut constituer un véritable outil de motivation et de fidélisation.

La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

SwissLife Prévoyance Entreprises +

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).

- une réponse à vos obligations réglementaires et au-delà le cas échéant, un véritable outil de motivation et de fidélisation de vos salariés
- un premier niveau de garanties santé conforme au panier de soins minimum réglementaire
- des services complémentaires inclus : accès au réseau de soins Carte Blanche Partenaires, tiers payant, garanties d'assistance
- un cadre fiscal et social avantageux pour votre entreprise et vos salariés (article 83)
- en complément des garanties santé obligatoires, la possibilité offerte à vos salariés de souscrire des options facultatives, sans charge supplémentaire pour l'entreprise



SWISSLIFE PRÉVOYANCE
ENTREPRISES +
SWISSLIFE

SwissLife CCN +

Si votre entreprise dépend d'une convention, vous avez l'obligation de mettre en place un contrat collectif d'assurance santé pour l'ensemble de vos salariés. Pour vous aider à répondre au mieux à ces obligations conventionnelles, Swiss Life a conçu pour vous des offres CCN +, composées de trois formules « clés en main ».

Pour vous employeur :

- Le respect de vos obligations légales et conventionnelles
- Une protection renforcée, source de motivation et de fidélisation de vos salariés
- Un cadre fiscal et social favorable, conformément à la réglementation en vigueur

Pour vos salariés :

- La liberté de renforcer la couverture collective par une option compétitive en santé
- Une couverture plus avantageuse par rapport à un contrat individuel

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection sociale des salariés

Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver



**Protéger les salariés
tout en répondant aux obligations légales**

Préparer la retraite des collaborateurs

SwissLife Indemnités de Fin de Carrière / Indemnités de Licenciement

Externaliser la gestion des indemnités de fin de carrière et de licenciement dues à vos salariés, pour sécuriser vos engagements et en alléger la charge financière.

- Une offre sur-mesure, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Un vaste univers d'investissement, avec des solutions de sécurisation de l'épargne
- Une liberté de versements



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection sociale des salariés

Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver

Protéger les salariés
tout en répondant aux obligations légales

Préparer la retraite des collaborateurs

Vous souhaitez motiver et fidéliser vos salariés, à travers une politique sociale attractive pour l'ensemble du personnel ou de certains collègues.

SwissLife plan d'Épargne Retraite Entreprises

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel objectivement défini.

- des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements individuels facultatifs
- une épargne acquise définitivement aux adhérents
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾
- une offre financière complète et performante
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents



SwissLife Retraite à Prestations Définies (Article 39)⁽²⁾

Une retraite supplémentaire pour l'ensemble des salariés ou un collège, définie à l'avance, intégralement financée par l'entreprise, le tout dans un cadre fiscal très avantageux sur les cotisations.

- Une offre sur-mesure, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Un vaste univers d'investissement, avec des solutions de sécurisation de l'épargne
- Un large choix de rentes
- Pour l'entreprise, des cotisations déductibles du bénéfice imposable exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou les rentes, sur option.

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection sociale des salariés

Vous souhaitez protéger vos salariés, tant pour répondre à vos obligations légales que pour les motiver



**Protéger les salariés
tout en répondant aux obligations légales**

Préparer la retraite des collaborateurs

SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs complémentaires accessibles aux salariés, et pour les entreprises de 1 à 200 salariés, au dirigeant (et à son conjoint collaborateur ou associé). Ces dispositifs permettent aux salariés de constituer une épargne à moyen terme et/ou un complément de retraite, pour les fidéliser dans des conditions fiscales et sociales attractives.

Plan d'Épargne Entreprise,

pour aider les salariés à se constituer une épargne projet, disponible au bout de 5 ans

Plan d'Épargne Retraite Collectif,

pour permettre aux salariés de disposer d'un capital et/ou d'un complément de revenu à la retraite

- un abondement qui s'adapte à la politique sociale de l'entreprise
- une épargne disponible sans pénalité en cas de besoin majeur
- une large gamme de supports de placement en multigestion
- un cadre fiscal privilégié pour l'entreprise et les salariés



Un accompagnement privilégié de l'entreprise et des salariés pour mettre en place et gérer le dispositif d'épargne salariale



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise

Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

Développer l'activité dans les meilleures conditions, en optimisant la gestion de la trésorerie.

Gestion de la trésorerie stable

L'optimisation de la gestion de la trésorerie stable, à travers une gamme complète de solutions d'investissement permettant d'obtenir des rendements attractifs.



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise

Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

Protéger les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de l'entreprise.

SwissLife Homme Clé +

Permettre à l'entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

- un capital en cas de décès qui peut être doublé en cas de décès accidentel
- une couverture de l'arrêt de travail et de l'invalidité permanente totale
- un cadre fiscal "homme clé" avantageux

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise

Protège l'entreprise lorsqu'un dommage causé à un tiers engage sa responsabilité civile.

- une protection de l'entreprise lorsque sa responsabilité est engagée à l'égard de clients, du personnel ou de tiers
- des contrats adaptables en fonction de l'activité de l'entreprise : bâtiment, industrie, commerce...

Swiss Flotte Automobile

Des solutions parfaitement adaptées, quelle que soit la catégorie de véhicules ou d'engins assurés.

- un accompagnement de l'entreprise dans l'administration de son parc automobile
- un numéro de contrat unique pour une gestion facilitée de l'ensemble des véhicules ou engins
- une uniformisation possible des garanties et franchises sur l'ensemble des véhicules d'une même catégorie

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise



Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

Swiss Multirisque Entreprises

Le pack multirisque qui protège le patrimoine professionnel et assure la pérennité de l'entreprise.

- une couverture des biens : matériel de production, marchandises, aménagements
- une assurance "pertes d'exploitation"
- une garantie "communication de crise"

Swiss Bris de Machines

Un contrat spécifique et sur-mesure pour protéger l'outil de production.

- une couverture complète des outils de production et informatiques sous la forme d'un contrat "tous risques sauf"
- la protection d'un matériel défini ou de l'ensemble du matériel sans désignation
- une modularité renforcée grâce à des franchises adaptables



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection de l'entreprise

En tant que représentant de l'entreprise, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre entreprise

Développer l'activité de l'entreprise

Assurer la pérennité de l'entreprise

Céder ou transmettre l'entreprise

Il est essentiel d'anticiper la transmission ou la cession de l'entreprise, afin d'identifier le dispositif le mieux adapté et d'assurer une optimisation fiscale.

Dispositif d'accompagnement à la cession

Nous mettons à votre disposition des experts de SwissLife Banque Privée pour vous accompagner en amont du projet de transmission afin de garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après-transmission dans les meilleures conditions. Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de l'entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

Délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.

La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection du dirigeant



Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

Le dirigeant d'entreprise, soumis à une pression importante au quotidien, a besoin d'être protégé au moins aussi bien que ses collaborateurs.

SwissLife Prévoyance Entreprises +

Si le dirigeant relève fiscalement des traitements et salaires, il peut bénéficier au même titre que les salariés d'une couverture collective de prévoyance et de santé (article 83).

SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants

La complémentaire santé éligible à la fiscalité Madelin, réservée aux chefs d'entreprise et indépendants relevant des BIC, BNC ou de l'article 62 du CGI et sans condition d'effectif minimum.



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection du dirigeant

Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

SwissLife Prévoyance Indépendants

Le plan de prévoyance complet et personnalisable pour tous les indépendants relevant fiscalement du régime des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI.

- Une solution personnalisée aux garanties modulables et un large choix d'options (capital maladie grave, frais d'obsèques, capital infirmité...)
- Des garanties forfaitaires en prestations jusqu'à 6 000€
- Une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail pour préserver votre structure
- Gérants et associés visés à l'article 62 du CGI : en cas d'arrêt de travail, une option vous permet de conserver votre niveau de rémunération, y inclus les dividendes
- Professionnels de santé : bénéficiez d'une rente d'invalidité sur la seule appréciation de votre invalidité professionnelle

SwissLife Prévoyance TNS

Une solution simple et packagée spécialement destinée aux Artisans et Commerçants.

- Une offre packagée vous laissant le choix de la base d'indemnisation, du niveau des garanties et des options
- Des garanties maintien de revenus forfaitaires en prestations jusqu'à 2 PASS
- Pour les garanties décès et maintien de revenus, la possibilité de se couvrir uniquement pour le risque accident sans formalités médicales
- Une sortie en rente (Madelin) pour les garanties décès et PTIA
- Un tarif unique en fonction de votre âge à l'adhésion et qui reste le même durant toute la durée du contrat*



* Sauf changement réglementaire ou revalorisation tarifaire



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection du dirigeant



Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

Protéger le chef d'entreprise, c'est par extension protéger l'entreprise dans son ensemble.

SwissLife Garantie Associés +

Permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion d'un tiers.

- un versement de capital en cas de décès d'un associé
- les bénéficiaires de la prestation sont les autres associés
- une couverture jusqu'à 50 000 000 € et jusqu'à 85 ans

SwissLife Assurance des Emprunteurs

L'assurance emprunteur prend en charge le remboursement total ou partiel de votre prêt en fonction du contrat souscrit. Elle permet d'assurer le remboursement du prêt en cas de décès, de perte totale et irréversible d'autonomie, d'invalidité ou de perte d'emploi.

- Un outil de souscription et de gestion innovant: process en ligne
- Une offre simple et modulable, et le choix entre une prime fixe ou variable
- Un tarif ultra compétitif
- Des formalités médicales simplifiées: questionnaire de santé simplifié jusqu'à 400 000€ et 45 ans



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection du dirigeant

Assurer une couverture prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant dans un cadre fiscal avantageux

En épargnant régulièrement, le dirigeant peut s'assurer à la retraite un niveau de vie satisfaisant par rapport à celui d'aujourd'hui.

SwissLife Retraite Madelin

Un complément de retraite adapté à la situation et aux objectifs des indépendants et des dirigeants ou associés relevant fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, et de leur conjoint collaborateur.

- des cotisations adaptables au rythme de votre activité
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾
- un large choix d'option de rentes, adaptées à votre situation
- une offre financière complète et performante
- des versements déductibles du revenu imposable⁽²⁾



SwissLife Retraite à Prestations Définies (Article 39)⁽³⁾

Une retraite supplémentaire pour l'ensemble des salariés ou un collègue, définie à l'avance, intégralement financée par l'entreprise, le tout dans un cadre fiscal très avantageux sur les cotisations.

- Une offre sur-mesure, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Un vaste univers d'investissement, avec des solutions de sécurisation de l'épargne
- Un large choix de rentes
- Pour l'entreprise, des cotisations déductibles du bénéfice imposable exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou les rentes, sur option

(1) A la souscription, sur l'ensemble de vos cotisations périodiques. A la date de l'opération, sur tous vos versements libres.

(2) Dans les conditions prévues par la loi Madelin

(3) Point d'attention en attente de la réglementation.



La protection de l'entreprise



La protection sociale des salariés

La protection de l'entreprise

La protection du dirigeant

La protection du dirigeant



Assurer une couverture
prévoyance et santé au dirigeant

Assurer le dirigeant pour assurer
le développement de l'entreprise

Préparer la retraite du dirigeant
dans un cadre fiscal avantageux

Swiss Life vous propose également les dispositifs suivants :

SwissLife Plan d'Épargne Retraite Entreprises

Un complément de retraite accessible au dirigeant relevant fiscalement des traitements et salaires, au sein d'un collège objectivement défini.

SwissLife Retraite dans le cadre de l'Article 82

Un contrat souple pour les salariés et les dirigeants dont la rémunération relève fiscalement de l'article 62 du CGI.



SWISSLIFE PLAN
D'ÉPARGNE RETRAITE
ENTREPRISES
SWISSLIFE ASSURANCE
ET PATRIMOINE



Chefs d'entreprise, Indépendants

Bien vous protéger c'est aussi protéger votre activité



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

VOTRE PROTECTION SOCIALE :

- Protéger votre famille et vos revenus
- Assurer vos remboursements de santé et ceux de vos proches
- Préparer votre retraite

VOTRE VIE PROFESSIONNELLE :

- Répondre à vos obligations réglementaires
- Motiver vos salariés
- Développer votre activité
 - Pérenniser votre activité
 - Céder ou transmettre votre entreprise

VOTRE VIE PRIVÉE :

- Financer des projets, gérer votre épargne
- Optimiser et transmettre votre patrimoine

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

Face aux aléas de la vie (arrêt de travail, accident ou maladie invalidante, décès) vous aurez peut-être besoin, un jour, de compléments de revenus pour tenir vos engagements et protéger vos proches, vos rentrées d'argent et votre activité.

SwissLife Prévoyance Indépendants

Le plan de prévoyance complet et personnalisable pour tous les indépendants relevant fiscalement du régime des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI.

- Une solution personnalisée aux garanties modulables et un large choix d'options (capital maladie grave, frais d'obsèques, capital infirmité...)
- Des garanties forfaitaires en prestations jusqu'à 6 000€
- Une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail pour préserver votre structure
- Gérants et associés visés à l'article 62 du CGI : en cas d'arrêt de travail, une option vous permet de conserver votre niveau de rémunération, y inclus les dividendes
- Professionnels de santé : bénéficiez d'une rente d'invalidité sur la seule appréciation de votre invalidité professionnelle

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite



SwissLife Prévoyance TNS

Une solution simple et packagée spécialement destinée aux Artisans et Commerçants.

- Une offre packagée vous laissant le choix de la base d'indemnisation, du niveau des garanties et des options
- Des garanties maintien de revenus forfaitaires en prestations jusqu'à 2 PASS
- Pour les garanties décès et maintien de revenus, la possibilité de se couvrir uniquement pour le risque accident sans formalités médicales
- Une sortie en rente (Madelin) pour les garanties décès et PTIA
- Un tarif unique en fonction de votre âge à l'adhésion et qui reste le même durant toute la durée du contrat*

* Sauf changement réglementaire ou revalorisation tarifaire



Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

**L'activité de votre entreprise et les revenus de votre famille reposent sur vous.
Il est essentiel de protéger votre santé à travers une protection adaptée à vos besoins et à ceux de vos proches.**

SwissLife Santé Madelin
La complémentaire santé 100% personnalisable.

SwissLife Prévoyance
Entreprises + Dirigeants
La couverture santé réservée aux chefs d'entreprise et indépendants relevant des BIC, BNC ou de l'article 62 du CGI et sans condition d'effectif minimum.



Avec les formules santé Swiss Life, bénéficiez de nombreux avantages :

- pas d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé grâce au réseau de soins Carte Blanche Partenaires
- des garanties d'assistance pour vous faciliter le quotidien
- des contrats de santé responsables et solidaires, éligibles à la fiscalité Madelin

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs

Protéger
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

En épargnant régulièrement, vous pouvez vous assurer à la retraite un niveau de vie satisfaisant par rapport à celui d'aujourd'hui. Selon le dispositif, vous bénéficiez d'un cadre fiscal et social attractif et du support de votre structure professionnelle.



SwissLife Retraite Madelin

Un complément de retraite adapté à la situation et aux objectifs des indépendants et des dirigeants ou associés relevant fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, et de leur conjoint collaborateur.

- des cotisations adaptables au rythme de votre activité
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾
- un large choix d'options de rentes, adaptées à votre situation
- des cotisations déductibles du revenu imposable⁽²⁾

SwissLife Retraite dans le cadre de l'Article 82

Un contrat souple pour les salariés et les dirigeants dont la rémunération relève fiscalement de l'article 62 du CGI.

- une épargne disponible à tout moment, qui vous appartient définitivement
- un contrat alimenté par votre structure professionnelle dans le cadre de l'article 82 (sursalaire)
- une sortie en capital possible
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾



- Une offre financière complète et performante
- Des garanties de prévoyance pour vous et vos proches

(1) A la souscription, sur l'ensemble de vos cotisations périodiques. A la date de l'opération, sur tous vos versements libres.

(2) Dans les conditions prévues par la loi Madelin.



Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre protection sociale

Il est essentiel de vous assurer une bonne protection en termes de prévoyance, santé et retraite afin de garantir vos revenus actuels et futurs



Protéger
votre famille et vos revenus

Assurer vos remboursements
de santé et ceux de vos proches

Préparer votre retraite

SwissLife Retraite à Prestations Définies (Article 39)*

Une retraite supplémentaire pour l'ensemble des salariés ou un collègue, définie à l'avance, intégralement financée par l'entreprise, le tout dans un cadre fiscal très avantageux sur les cotisations.

- Une offre sur-mesure, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Un vaste univers d'investissement, avec des solutions de sécurisation de l'épargne
- Un large choix de rentes
- Pour l'entreprise, des cotisations déductibles du bénéfice imposable exonérées de charges sociales, de CSG-CRDS et du forfait social et soumises à un prélèvement sur les cotisations ou les rentes, sur option

Swiss Life vous propose également les dispositifs suivants :

SwissLife Plan d'Épargne Retraite Entreprises

Un complément de retraite accessible au dirigeant relevant fiscalement des traitements et salaires, au sein d'un collègue objectivement défini.



SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs complémentaires accessibles aux salariés, et pour les entreprises de 1 à 200 salariés, au dirigeant (et à son conjoint collaborateur ou associé). Ces dispositifs permettent de constituer une épargne à moyen terme, avec un PEE, ou un complément de retraite, avec un PERCO, dans des conditions fiscales et sociales attractives.

SwissLife PERP

Un complément de retraite accessible à tous à titre individuel, sous forme de rente et/ou de capital (jusqu'à 20 % de l'épargne). Un cadre fiscal très avantageux : non comptabilisé dans le calcul du plafonnement global des niches fiscales.

* Point d'attention en attente de la réglementation.



Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

Céder ou transmettre
votre entreprise

Votre qualité d'employeur vous oblige à certaines obligations, en particulier en matière de prévoyance et de santé (prévoyance des cadres, Loi de sécurisation de l'emploi, accords de branche...) ou lorsqu'un de vos salariés fait valoir ses droits à la retraite (Indemnités de Fin de Carrière).



SWISSLIFE PRÉVOYANCE
ENTREPRISES +
SWISSLIFE

SwissLife Prévoyance Entreprises +

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).

- une réponse à vos obligations réglementaires et au-delà, le cas échéant, un véritable outil de motivation et de fidélisation de vos salariés
- un premier niveau de garanties santé conforme au panier de soins minimum réglementaire
- des services complémentaires inclus : accès au réseau de soins Carte Blanche Partenaires, tiers payant, garanties d'assistance
- un cadre fiscal et social avantageux pour votre entreprise, vos salariés et vous-même si vous relevez fiscalement des traitements et salaires (article 83)
- en complément des garanties santé obligatoires, la possibilité offerte à vos salariés de souscrire des options facultatives, sans charge supplémentaire pour l'entreprise

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

Céder ou transmettre
votre entreprise

SwissLife Indemnités de Fin de Carrière / Indemnités de Licenciement

Externaliser la gestion des indemnités de fin de carrière et de licenciement dues à vos salariés, pour sécuriser vos engagements et en alléger la charge financière.

- Une offre sur-mesure, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Un vaste univers d'investissement, avec des solutions de sécurisation de l'épargne
- Une liberté de versements

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

Céder ou transmettre
votre entreprise

Vous pouvez mettre en place une politique sociale attractive pour motiver et fidéliser tout ou partie de votre personnel.



SwissLife Plan d'Épargne Retraite Entreprises

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel objectivement défini.

- des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements individuels facultatifs
- une épargne acquise définitivement aux adhérents
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾
- une offre financière complète et performante
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents

Vous pouvez compléter ces dispositifs par :

SwissLife Retraite à Prestations Définies

Une retraite supplémentaire définie à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collège de personnel.

SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs qui permettent de constituer une épargne à moyen terme (PEE) ou un complément de retraite (PERCO), dans des conditions fiscales et sociales attractives.

(1) Hors versements individuels facultatifs



Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

Céder ou transmettre
votre entreprise

Vous avez des préoccupations fortes pour développer votre activité dans les meilleures conditions, tant pour trouver des financements que pour optimiser la gestion de votre trésorerie.



SwissLife Assurance des Emprunteurs

L'assurance emprunteur prend en charge le remboursement total ou partiel de votre prêt en fonction du contrat souscrit. Elle permet d'assurer le remboursement du prêt en cas de décès, de perte totale et irréversible d'autonomie, d'invalidité ou de perte d'emploi.

- Un outil de souscription et de gestion innovant: process en ligne
- Une offre simple et modulable, et le choix entre une prime fixe ou variable
- Un tarif ultra compétitif
- Des formalités médicales simplifiées: questionnaire de santé simplifié jusqu'à 400 000€ et 45 ans

Gestion de la trésorerie stable

L'optimisation de la gestion de votre trésorerie stable, à travers une gamme complète de solutions d'investissement permettant d'obtenir des rendements attractifs.

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

Céder ou transmettre
votre entreprise

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous devez en toutes circonstances assurer la continuité de votre activité en protégeant les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de votre structure.

SwissLife Homme Clé +

Permettre à votre entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise

Vous protège lorsqu'un dommage causé à un tiers engage votre responsabilité civile professionnelle.

SwissLife Multi Pro

Le contrat multirisque professionnel qui protège votre patrimoine professionnel et assure la pérennité de votre activité. Le cas échéant, il inclut également une garantie Responsabilité du dirigeant.

SwissLife Garantie Associés +

En cas de décès d'un associé, permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion de tiers.

Swiss Bris de Machines

Un contrat spécifique et sur-mesure pour protéger votre outil de production.

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie professionnelle

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations pour protéger et développer votre activité

Répondre
à vos obligations
réglementaires

Motiver
vos salariés

Développer
votre activité

Pérenniser
votre activité

**Céder ou transmettre
votre entreprise**

Vous souhaitez un jour transmettre votre entreprise à vos enfants ou la céder à un tiers. Il est essentiel de préparer à l'avance cette transmission ou cette cession afin de limiter les coûts de cession et les droits de succession, et de profiter d'une fiscalité avantageuse.

Dispositif d'accompagnement à la cession

Nous mettons à votre disposition des experts de SwissLife Banque Privée pour vous accompagner en amont de votre projet de transmission afin de vous garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après-transmission dans les meilleures conditions. Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de votre entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

Délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous vous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie privée

Un chef d'entreprise a besoin de conseils pour valoriser et gérer son patrimoine personnel

Financer des projets, gérer votre épargne

Optimiser et transmettre votre patrimoine

Vous avez des projets à plus ou moins long terme, vous souhaitez transmettre votre patrimoine ou vous désirez simplement optimiser la gestion de votre épargne...



SwissLife Stratégic Premium

Le contrat d'assurance vie qui permet de se constituer une épargne au travers d'une offre de gestion financière diversifiée et évolutive.

- une offre de gestion financière avec une gamme étendue de fonds parmi les meilleurs du marché (un large choix d'OPCVM, des actions et obligations en direct, des UC structurées, OPCI, SCPI, un fonds en euros)
- 4 modes de gestions proposés aux assurés :
 - Les Allocations Déléguées clés en main (6 forces 100% UC) : accessibles dès 3 000€
 - Les Allocations Déléguées Personnalisées : accessibles dès 250 000€
 - Le conseil en arbitrage : accessible dès 250 000€ d'investissement. L'assuré reste maître de ses décisions d'investissement tout en bénéficiant de conseils avisés via sms, emails et sur l'espace clients.
 - L'allocation libre et ses 4 options d'arbitrage qui permettent de sécuriser les gains.



La Garantie Plancher Décès est incluse automatiquement

Chefs d'entreprise, Indépendants



Votre protection sociale

Votre vie professionnelle

Votre vie privée

Votre vie privée

Un chef d'entreprise a besoin de conseils pour valoriser et gérer son patrimoine personnel



Financer des projets, gérer votre épargne

Optimiser et transmettre votre patrimoine

Dans le cadre avantageux de l'assurance vie, vous pouvez valoriser dès maintenant votre patrimoine et assurer sa transmission. Vous pouvez également choisir de protéger vos proches grâce au versement d'un capital décès. Vous aiderez ainsi vos enfants ou vos petits-enfants à préparer leur avenir.

○ Pack SwissLife Intergénération

L'utilisation conjointe de l'assurance vie et de la donation pour préparer dès maintenant l'avenir de vos enfants ou petits-enfants et optimiser votre succession.

- les avantages cumulés de la fiscalité des donations et de l'assurance vie
- une maîtrise des conditions de la donation : conditions de déblocage, pilotage du contrat
- une mise en place simple et rapide

○ SwissLife Prévoyance Particuliers +

En cas de décès ou d'invalidité, transmettre un capital net d'impôts, au sein du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie.

- le versement d'un capital décès jusqu'à 50 000 000 €
- Une adhésion jusqu'à 85 ans
- des options personnalisables : rente éducation, capital en cas d'invalidité, doublement du capital en cas d'accident
- des services d'assistance accessibles à tous, dès l'adhésion



mon
patrimoine privé

Valoriser
et gérer ma
stratégie
patrimoniale

Optimiser
la préparation
de ma
retraite

Transmettre
mon
patrimoine

mon
patrimoine professionnel

Optimiser
la gestion
de ma
trésorerie
entreprise

Protéger
mon
activité

Motiver
mes
salariés

Anticiper
et accompagner
la cession de
mon entreprise

ma famille,
mes biens

Assurer
mon patrimoine
et mes projets
immobiliers

Protéger
mes biens

Protéger
ma famille

Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale



Piloter librement
vos placements

Choisir l'épargne
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts
pour diversifier votre épargne

Selon vos objectifs patrimoniaux et votre situation familiale, les contrats d'assurance vie et le PEA offrent des avantages différents et complémentaires.

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes
revenus, mes biens

● Choisir l'assurance vie

pour épargner efficacement c'est profiter :

- d'un véritable outil de transmission,
- d'avantages fiscaux très attractifs,
- d'une offre de gestion financière évolutive qui s'adapte à votre profil d'épargnant.
- SwissLife Stratégic Premium
- SwissLife Capi Stratégic Premium
- SwissLife Premium Lux⁽¹⁾
- PEA | PEA PME

○ Choisir le PEA

c'est gérer un portefeuille d'actions.

Il bénéficie d'une fiscalité avantageuse au-delà de 5 ans de détention.

Swiss Life vous propose une offre de gestion financière souple et évolutive, selon plusieurs niveaux d'expertise en réponse à vos attentes de diversification et de dynamisation de votre épargne. Nous vous donnons la possibilité de diversifier et optimiser votre patrimoine en accédant à une large gamme de supports financiers. Ces solutions sont le fruit de l'approche patrimoniale globale "assurance et banque privée".

(1) Contrat d'assurance vie de droit luxembourgeois



Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale



Piloter librement
vos placements

Choisir l'épargne
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts
pour diversifier votre épargne

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

Une offre de gestion financière complète :

Un large choix d'OPCVM (sélectionnés par les experts de Swiss Life Banque Privée) parmi les plus représentatifs du marché en termes de :

- couples risques et performances,
- zones géographiques,
- secteurs d'activités : immobilier, matières premières, or, énergie...

Les Fonds à profil de gestion : une solution simple et accessible si vous débutez sur les marchés financiers. Une gamme de fonds gérés par Swiss Life Asset Managers, filiale experte de la maîtrise du risque. La gestion mise en oeuvre depuis fin 2010 a été récompensée par de nombreux prix illustrant sa capacité à répondre aux attentes des épargnants en matière de performances et de risques.

L'OPCI Dynapierre : optez pour l'immobilier dans votre contrat d'assurance vie. Swiss Life a profité du nouveau cadre réglementaire de l'OPCI pour proposer à ses clients d'investir sur le marché de l'immobilier en profitant des avantages de l'assurance vie. Les gammes de fonds de Swiss Life Asset Managers ont été récompensées par le trophée argent des meilleurs Sicav et fonds en 2017 par Le Revenu.



Les produits structurés : avec ces fonds Swiss Life vous propose une alternative intéressante aux solutions de gestion classiques offrant des couples rendement-risque optimisés. Vous pouvez ainsi diversifier votre allocation, optimiser des rendements attractifs avec un niveau de risque défini.

Des options d'arbitrages automatiques :

- limitation des moins-values,
- investissement progressif vers les Unités de Compte,
- sécurisation des plus-values,
- réallocation automatique de l'épargne.





Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale



Piloter librement
vos placements

Choisir l'épargne
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts
pour diversifier votre épargne

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine
Professionnel

Ma famille, mes
revenus, mes biens

Gestion Déléguée avec les “Allocations Déléguées”

Swiss Life vous permet de confier la gestion de toute ou partie de votre allocation et de profiter de l'expertise de professionnels des marchés financiers comme des gérants de Swiss Life Banque Privée.

- Des solutions clés en main pour piloter votre épargne avec les 6 forces 100% UC “Allocations Déléguées” ;
- Des solutions sur mesure avec accès aux différents marchés et classes d'actifs grâce aux “Allocations Déléguées Personnalisées” (accessibles dès 250 000 €).



Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale

Piloter librement
vos placements

Choisir l'épargne
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts
pour diversifier votre épargne

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine
Professionnel

Ma famille, mes
revenus, mes biens

Gestion Conseillée avec le Conseil en Arbitrage (accessible dès 250 000€)

Vous souhaitez bénéficier des conseils d'un expert des marchés financiers tout en restant maître de vos décisions. Ce service vous donne l'opportunité :

- de recevoir des conseils personnalisés adressés par des experts sur des actions et obligations par mails et SMS,
- d'accéder à un espace client Internet dédié pour consulter les conseils et réaliser vos propres demandes d'arbitrage,
- de profiter d'une information régulière avec des compte-rendus semestriels.



Optimiser la préparation de ma retraite

En épargnant sur un SwissLife PERP vous vous constituez progressivement un complément de retraite et déduisez chaque année le montant des versements de votre revenu imposable⁽¹⁾.

De plus :

l'avantage fiscal du PERP

n'entre pas dans le calcul du plafonnement des niches fiscales,

chaque année

le disponible fiscal non utilisé est reportable sur les trois années suivantes,

votre plafond de déduction

peut être mutualisé avec celui de votre conjoint, ou partenaire de PACS.

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes
revenus, mes biens

connaissez vous
votre plafond
de déductibilité
fiscale ?

Pour connaître le montant de votre plafond de déductibilité, reportez-vous à la rubrique «PLAFOND EPARGNE RETRAITE» de votre avis d'impôt sur les revenus de l'année précédente

(1) Dans la limite des plafonds en vigueur



Optimiser la préparation de ma retraite



Piloter librement
vos placements

Choisir l'épargne
«clés en main»

Profiter de conseils d'experts
pour diversifier votre épargne

Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma
stratégie patrimoniale

optimiser la préparation
de ma retraite

transmettre
mon patrimoine

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes
revenus, mes biens

SwissLife PERP

- une offre financière complète et performante,
- des garanties en cas de coup dur,
- un complément de retraite versé à vie, adapté à votre situation et à vos objectifs,
- une assistance dédiée disponible à tout moment,
- une possibilité de sortie partielle en capital (plafonnée à 20%).

Connaissez-vous
le pilotage
retraite ?

En choisissant cette formule, vous bénéficiez en permanence de l'allocation d'actifs la mieux adaptée à votre horizon de départ à la retraite. Votre épargne est dynamisée sur le long terme puis sécurisée progressivement à l'approche de votre départ à la retraite.

3 pilotages retraite vous sont proposés en fonction de votre profil d'investisseur :
"Prudent", "Équilibré" et "Dynamique".





Patrimoine Privé

Valoriser et gérer ma stratégie patrimoniale

optimiser la préparation de ma retraite

transmettre mon patrimoine

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

Transmettre mon patrimoine

Vous souhaitez aider vos enfants et/ou vos petits-enfants à préparer leur avenir en finançant leurs études ou l'achat de leur premier logement ? Mais vous tenez à éviter les risques de dilapidation ? Le recours à la donation à un enfant et/ou petit-enfant peut être facilité par sa combinaison avec l'assurance vie.

L'offre Swiss Life pour faciliter vos donations

Le pack intergénération SwissLife pour :

- permettre à des grands-parents de gratifier leurs petits-enfants, ou à des parents d'aider leurs enfants, tout en pilotant les capitaux transmis jusqu'à ce que l'enfant ait atteint un âge de maturité jugé satisfaisant,
- optimiser l'opération en matière de fiscalité successorale.

Pourquoi choisir le pack intergénération Swiss Life ?

Avec l'aide de votre conseiller vous pourrez souscrire ce contrat et définir les règles de gestion.

Des atouts pour le donateur (celui qui donne) :

- les avantages fiscaux de la donation et de l'assurance vie,
- la possibilité de maîtriser l'utilisation des fonds donnés,
- une gestion adaptée et personnalisée.

Cette opération peut être effectuée :

- soit par acte notarié, qui devra contenir les clauses adéquates,
- soit par don manuel suivi de la signature d'un "pacte adjoint au don manuel".

Nos conseillers sont là dans tous les cas pour vous aider dans la mise en place de cette opération.

Des atouts pour le donataire (celui qui reçoit) :

- un allègement des droits de succession (en intégrant le délai de 15 ans),
- le cadre généreux de la donation,
- un capital valorisé au moment opportun de sa vie,
- le dynamisme du contrat multisupports,
- le cadre spécifique de l'assurance vie, avec les avantages liés à l'antériorité fiscale.

Mon Patrimoine Professionnel

Vous souhaitez optimiser la gestion de la trésorerie de votre entreprise, motiver vos salariés, assurer la pérennité de votre structure, céder ou transmettre... ?

Swiss Life dispose d'une gamme complète de produits adaptés, pour répondre à vos préoccupations et garantir le développement de votre activité, tout en assurant sa pérennité.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens



Mon Patrimoine Professionnel



Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

La trésorerie est devenue au fil des années un enjeu fort de la gestion financière de l'entreprise : elle est le reflet de sa santé financière. Il est donc important d'optimiser vos excédents de trésorerie en trouvant le subtil équilibre entre : gestion prudente et rendement efficace.

○ Une offre d'OPCVM

pour les placements de 3 mois à plus de 12 mois

○ Une offre de produits structurés

Swiss Life vous propose une gamme complète de solutions d'investissement destinée aux entreprises qui souhaitent optimiser leurs placements court terme ou stable en fonction de leurs attentes et contraintes.

Suivant les horizons de placement et la stabilité des différents compartiments de trésorerie, ces supports présentent des couples "risque/rendement" attractifs.

Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous avez de multiples préoccupations en matière de protection et de développement de votre activité. Swiss Life vous accompagne pour protéger votre activité à travers des solutions de protection sociale (retraite, prévoyance et complémentaire santé) adaptées à votre situation et à vos enjeux.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

SwissLife Prévoyance Indépendants

Le plan de prévoyance complet et personnalisable pour tous les indépendants relevant fiscalement du régime des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI.

- Une solution personnalisée aux garanties modulables et un large choix d'options (capital maladie grave, frais d'obsèques, capital infirmité...)
- Des garanties forfaitaires en prestations jusqu'à 6 000€
- Une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail pour préserver votre structure
- Gérants et associés visés à l'article 62 du CGI : en cas d'arrêt de travail, une option vous permet de conserver votre niveau de rémunération, y inclus les dividendes
- Professionnels de santé : bénéficiez d'une rente d'invalidité sur la seule appréciation de votre invalidité professionnelle

SwissLife Homme Clé +

Il permet à votre entreprise de faire face au décès ou à l'invalidité d'un homme clé et donc à la perte d'un savoir-faire.

SwissLife Multi Pro

Le contrat multirisque professionnel qui protège votre patrimoine professionnel et assure la pérennité de votre activité. Le cas échéant, il inclut également une garantie Responsabilité du dirigeant. En tant que chef d'entreprise ou indépendant, vous devez en toutes circonstances assurer la continuité de votre activité en protégeant les collaborateurs qui jouent un rôle déterminant, mais aussi la responsabilité civile et les biens professionnels de votre structure.

SwissLife Garantie Associés +

En cas de décès d'un associé, il permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion de tiers.

Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise



Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens



SwissLife Prévoyance TNS

Une solution simple et packagée spécialement destinée aux Artisans et Commerçants.

- Une offre packagée vous laissant le choix de la base d'indemnisation, du niveau des garanties et des options
- Des garanties maintien de revenus forfaitaires en prestations jusqu'à 2 PASS
- Pour les garanties décès et maintien de revenus, la possibilité de se couvrir uniquement pour le risque accident sans formalités médicales
- Une sortie en rente (Madelin) pour les garanties décès et PTIA
- Un tarif unique en fonction de votre âge à l'adhésion et qui reste le même durant toute la durée du contrat*

* Sauf changement réglementaire ou revalorisation tarifaire



Mon Patrimoine Professionnel



Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

Au-delà même des obligations légales, la protection sociale des salariés peut constituer un véritable outil de motivation et de fidélisation.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

SwissLife Prévoyance Salariés

SwissLife Prévoyance Salariés s'adresse aux salariés qui ne bénéficient pas de maintien à 100% de leur revenus en cas d'arrêt de travail pour raisons de santé (accident, maladie). Le contrat permet également de protéger ses proches en cas de décès.

SwissLife Prévoyance Entreprises +

Une couverture collective de prévoyance (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès) ou de frais de soins (complémentaire santé).



SWISSLIFE PRÉVOYANCE ENTREPRISES +
SWISSLIFE

SwissLife CCN +

Si votre entreprise dépend d'une convention, vous avez l'obligation de mettre en place un contrat collectif d'assurance santé pour l'ensemble de vos salariés. Pour vous aider à répondre au mieux à ces obligations conventionnelles, Swiss Life a conçu pour vous des offres CCN +, composées de trois formules "clés en main".

Pour vous employeur :

- Le respect de vos obligations légales et conventionnelles
- Une protection renforcée, source de motivation et de fidélisation de vos salariés
- Un cadre fiscal et social favorable, conformément à la réglementation en vigueur

Pour vos salariés :

- La liberté de renforcer la couverture collective par une option compétitive en santé
- Une couverture plus avantageuse par rapport à un contrat individuel



Mon Patrimoine Professionnel



Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

SwissLife Plan d'Épargne Retraite Entreprises

Un complément de retraite pour l'ensemble des salariés ou un collègue de personnel objectivement défini (y inclus les mandataires sociaux relevant fiscalement des TS).

- Des comptes de retraite individualisés, alimentés par l'entreprise et éventuellement par des versements personnels,
- une épargne acquise définitivement aux adhérents,
- une table de mortalité garantie à l'adhésion⁽¹⁾,
- un cadre fiscal et social privilégié pour votre entreprise et les adhérents,
- une offre financière complète et performante,
- des garanties de prévoyance pour vous et vos proches..



Vous pouvez compléter ces dispositifs par :

SwissLife Retraite à Prestations Définies

Une retraite supplémentaire définie à l'avance pour l'ensemble des salariés ou un collègue de personnel.

SwissLife Épargne Salariale

Deux dispositifs qui permettent de constituer une épargne à moyen terme (PEE) ou un complément de retraite (PERCO), dans des conditions fiscales et sociales attractives.

Mon Patrimoine Professionnel

Optimiser la gestion de ma trésorerie d'entreprise

Protéger mon activité

Motiver mes salariés

Anticiper et accompagner la cession de mon entreprise

Vous souhaitez un jour transmettre votre entreprise à vos enfants ou la céder à un tiers. Il est essentiel de préparer à l'avance cette transmission ou cette cession afin de limiter les coûts de cession et les droits de succession et de profiter d'une fiscalité avantageuse...

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes revenus, mes biens

Dispositif d'accompagnement à la cession

Swiss Life met à votre disposition son expertise pour vous accompagner en amont de votre projet de transmission, vous garantir une réelle optimisation fiscale et préparer l'après transmission dans les meilleures conditions.

Selon les cas, nous pouvons également procéder à l'évaluation du prix de vente de votre entreprise, à la négociation avec les repreneurs potentiels, et même à la recherche d'un acquéreur.

La délivrance de garanties de passifs

Dans le cadre de la signature d'un protocole de transmission, nous vous délivrons cet engagement demandé par l'acquéreur, afin de faciliter la transaction, dans de très bonnes conditions de rapidité, de confidentialité et de coût.

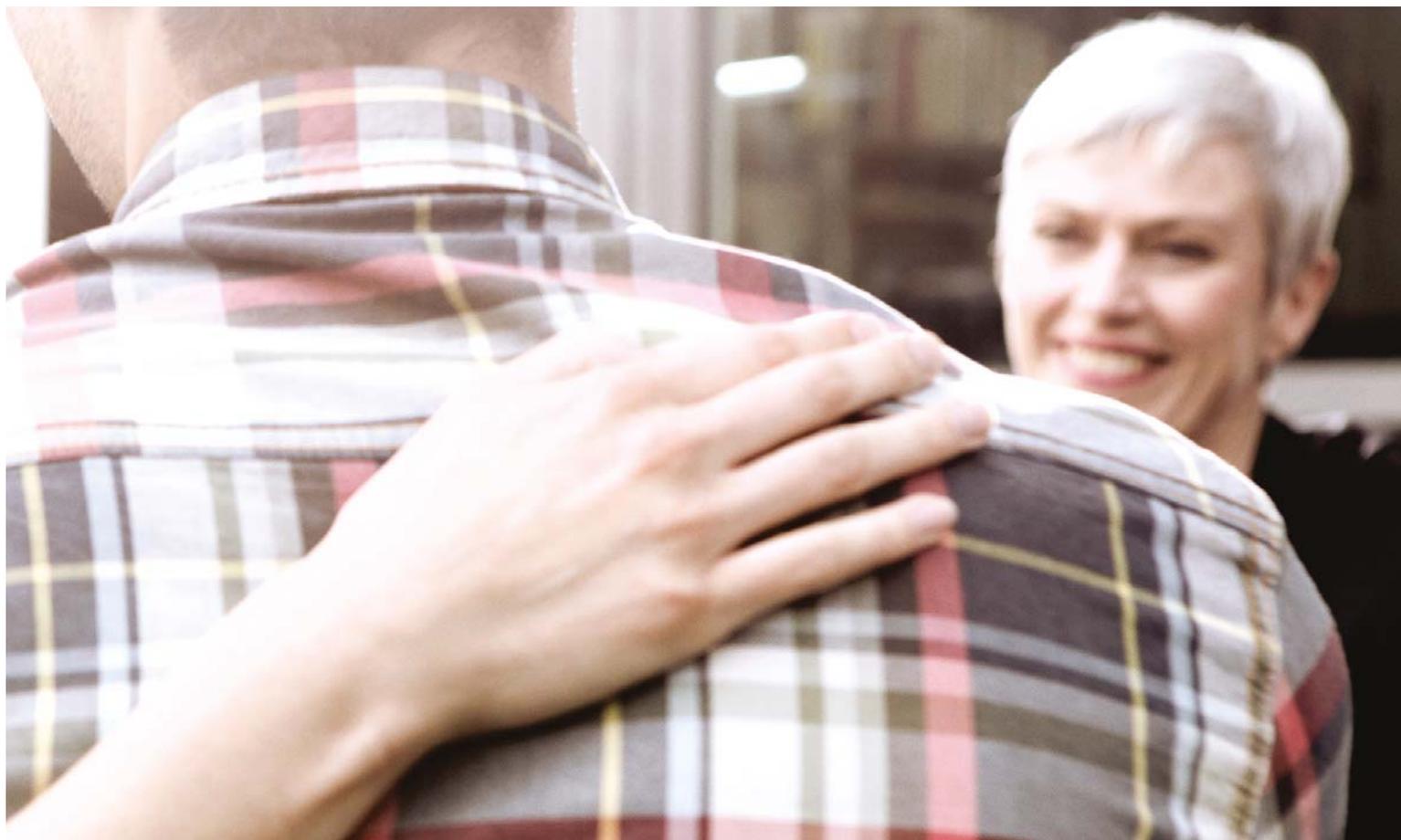
Ma famille, mes biens

Vous souhaitez protéger vos projets et investissements immobiliers, bénéficier de solutions personnalisées pour votre habitation, vos véhicules, mais également votre santé ? Swiss Life dispose d'une gamme complète de produits et services adaptés, pour que vous vous sentiez bien protégé dans les bons moments, comme en cas de coup dur.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

**Ma famille,
mes biens**





Ma famille, mes biens

Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes biens

Vous investissez dans l'immobilier, que ce soit au titre de votre résidence principale ou pour de l'investissement locatif ? Vous avez à coeur de sécuriser vos investissements et de protéger vos proches des impayés de loyers d'une part et vos paiements de mensualités en cas de décès ou d'invalidité d'autre part ?

Swiss Life vous propose des solutions individualisées qui s'adaptent aux profils et aux besoins des particuliers et des entreprises, vous protègent des aléas de la vie (décès, invalidité, perte d'emploi...) et couvrent les besoins de l'investissement locatif en terme de sinistres et de pertes financières.



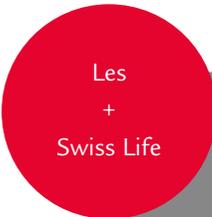
SwissLife Assurance des Emprunteurs

L'assurance emprunteur prend en charge le remboursement total ou partiel de votre prêt en fonction du contrat souscrit. Elle permet d'assurer le remboursement du prêt en cas de décès, de perte totale et irréversible d'autonomie, d'invalidité ou de perte d'emploi.

- Un outil de souscription et de gestion innovant: process en ligne
- Une offre simple et modulable, et le choix entre une prime fixe ou variable
- Un tarif ultra compétitif
- Des formalités médicales simplifiées : questionnaire de santé simplifié jusqu'à 400 000€ et 45 ans

SwissLife Bailleur Privé

Une approche globale des besoins de l'investisseur locatif : couverture multirisque + garantie pertes financières.



- sérénité : des garanties complètes et innovantes
- sur-mesure : des options pour renforcer vos garanties là où vous pensez que c'est nécessaire
- tarification : attractive





Patrimoine Privé

Patrimoine
Professionnel

**Ma famille,
mes biens**

Ma famille, mes biens



Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

Vous souhaitez préserver votre quotidien en protégeant vos biens et maintenir votre bien-être ? Vous disposez de biens de valeur ou atypiques qui nécessitent une protection particulière ? Vous êtes sensible au niveau de service et à la qualité/rapidité ? Swiss Life étudie avec vous les meilleures stratégies permettant de couvrir vos besoins en habitation et en automobile et met à votre disposition un large choix de solutions personnalisées.

Swiss Auto

Une solution d'assurance personnalisée à chaque conducteur en fonction de son véhicule, de son mode de conduite. Un contrat modulable : le choix entre 6 formules.

SwissLife Habitation

Que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire de votre logement, des garanties haut de gamme pour une couverture optimale des biens de qualité : objets de valeur garantis sans limitation à hauteur de 100 % du capital mobilier, capital prévu en cas de vol de vos bijoux...

Les
+
Swiss Life

- une offre à la carte qui s'adapte à votre situation personnelle et à vos besoins
- une large gamme d'options
- des services de qualité pour vous accompagner en cas de sinistre



Ma famille, mes biens

Assurer mes projets immobiliers

Protéger mes biens

Protéger ma santé

Être en bonne santé est ce qu'il y a de plus précieux. Parce qu'il est parfois inévitable d'avoir des dépenses de santé importantes, il est primordial de bien se protéger ainsi que sa famille. Spécialistes, lunettes, maternité, hospitalisation... Nous n'avons pas tous les mêmes besoins.

Patrimoine Privé

Patrimoine Professionnel

Ma famille, mes biens

SwissLife Santé Particuliers

Une complémentaire santé adaptée à vos besoins. Vous choisissez le niveau de vos remboursements.

- Une assurance modulable selon vos besoins.
- Pas d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé grâce au réseau Carte Blanche.
- Des garanties d'assistance pour vous faciliter le quotidien.
- Un remboursement des frais avancés sous 48h.

SwissLife Santé Retraités

Vous êtes retraité et avez liquidé vos droits à la retraite ou futur retraité et souhaitez bénéficier d'un niveau de couverture santé adapté à vos besoins : médecine spécialisée, lunettes, hospitalisation, prothèses dentaires.

Avec SwissLife Santé Retraités :

- Vous personnalisez librement votre couverture santé avec un choix par niveaux selon vos attentes et votre budget.

Vous profitez de prestations d'assistance comme un accès 24H/24, 7J/7 à un service de consultation médicale en ligne (téléconsultation) et des services d'accompagnement si vous vous retrouvez dans un rôle d'aidant d'un proche parent en état de dépendance (aide aux aidants).

SwissLife Confort Santé

En complément de votre complémentaire santé, vous souhaitez un contrat favorisant la prévention, le bien-être et l'aide au financement des dépenses liées à votre santé.

SwissLife Confort Santé est un contrat d'assurance individuel unique sur le marché qui vous aide à améliorer la gestion de votre capital santé.

- Des prestations forfaitaires exprimées en €
- Réductions selon la situation familiale : en couple, monoparental ou famille